Tarifs 2026 -2027 : restauration scolaire, activités périscolaires et jeunesse

La facturation est mise en ligne chaque mois sur le Portail Familles. À réception du mail informant de la mise en ligne de la facture, **vous avez environ 1 mois pour régler le montant dû**.

Le règlement peut s'effectuer par :

- **Prélèvement automatique** si vous en avez effectué préalablement la demande,
- **Carte bancaire** via le Portail Famille,
- Auprès du service Éducation-Jeunesse aux horaires d'ouverture :
 - **chèque à l'ordre du Régisseur de Rec JSC Épône**
 - **espèces** (faire l'appoint).

Passé ce délai, un titre exécutoire sera émis par le centre des Finances Publiques et envoyé à votre domicile. Le montant de la facture sera alors à régler directement auprès du Trésor Public de Mantes-La-Jolie.



Consulter les tarifs

- Restauration scolaire
- Activités périscolaires matins et soirs
- Etudes surveillées
- Accueils de loisirs sur le temps scolaire (mercredis)
- Accueils de loisirs - Journée du mercredi et vacances scolaires
- Sorties Jeunesse
- Repas et Journée Bivouac Jeunesse

Tarifs de la restauration scolaire

Quotient	Quotient CAF	Repas	Repas enfant non inscrit ou inscription supplémentaire hors délai sans justificatif + 4 €
A+	Extra-muros	7.87 €	11.87 €
A	Supérieur à 2 000 €	4.80 €	8.80 €
B	De 1 601 € à 2 000 €	4.50 €	8.50 €
C	De 1 401 € à 1 600 €	4.32 €	8.32 €
D	De 1 201 € à 1 400 €	3.80 €	7.80 €
E	De 1 001 € à 1 200 €	3.60 €	7.60 €
F	Inférieur ou égal à 1 000 €	1 €	5 €

Pour les enfants non domiciliés à Épône et bénéficiant d'une dérogation scolaire, le tarif extra-muros sera appliqué.

Tarif adultes au prix unique de 7.62 €

Tarifs des accueils périscolaires matins et soirs

Quotient	Tranche	7h00 - 8h30 ou 16h30 - 19h00	Post étude 18h-19h
A+	Extra-muros	3.19 €	2.10 €
A	+ 20 000 €	2.32 €	1.59 €
B	+ 14 000 € à 20 000 €	2.28 €	1.59 €
C	+ 10 500 € à 14 000 €	2.18 €	1.45 €
D	+ 7 300 € à 10 500 €	2.04 €	1.39 €
E	+ 3 030 € à 7 300 €	1.84 €	1.27 €
F	0,00 € à 3 030 €	1.65 €	1.15 €

Le tarif de l'accueil périscolaire du soir prévoit un goûter.

Un enfant **non inscrit ou inscription supplémentaire hors délai** sans justificatif + 2 €

Pour les enfants non domiciliés à Épône et bénéficiant d’une dérogation scolaire, le tarif extra-muros sera appliqué.

Tarifs des études surveillées

Quotient	Tranche	1 soir / semaine	2 soirs / semaine	3 soirs / semaine	4 soirs/ semaine
A+	Extra-muros	12.98 €	25.95 €	38.89 €	51.88 €
A	+ 20 000 €	9.10 €	18.17 €	27.26 €	36.32 €
B	+ 14 000 € à 20 000 €	8.33 €	16.69 €	25.04 €	33.48 €
C	+ 10 500 € à 14 000 €	7.59 €	15.21 €	22.80 €	30.41 €
D	+ 7 300 € à 10 500 €	6.86 €	14.55 €	20.58 €	27.40 €
E	+ 3 030 € à 7 300 €	6.28 €	12.57 €	18.83 €	25.10 €
F	0,00 € à 3 030 €	4.82 €	9.68 €	14.51 €	19.33 €

Un tarif forfaitaire mensuel est appliqué aux familles en fonction du nombre de soirs choisi.

Le tarif comprend le Gouter.

En cas de séparation des parents et de garde en résidence alternée, vous devrez fournir un planning de garde de l’enfant pour que la facturation du forfait étude puisse être divisée entre les deux parents.

Pour les enfants non domiciliés à Épône et bénéficiant d’une dérogation scolaire, le tarif extra-muros sera appliqué.

Tarifs des accueils de loisirs - séjours courts (bivouacs)

Quotient	Tranche	Tarifs 6-11 ans
A+	Extra-muros	36.02 €
A	+ 20 000 €	22.88 €
B	+ 14 000 € à 20 000 €	20.44 €
C	+ 10 500 € à 14 000 €	19.17 €
D	+ 7 300 € à 10 500 €	18.28 €
E	+ 3 030 € à 7 300 €	13.80 €
F	0,00 € à 3 030 €	10.35 €

Pour les enfants non domiciliés à Épône et bénéficiant d’une dérogation scolaire, le tarif extra-muros sera appliqué.

Tarifs des accueils de loisirs - Journée du mercredi et vacances scolaires

Quotient	Tranche	Tarifs Maternelles	Tarifs élémentaires
A+	Extra-muros	39.27 €	24.76 €
A	+ 20 000 €	25.10 €	17.68 €
B	+ 14 000 € à 20 000 €	22.18 €	16.06 €
C	+ 10 500 € à 14 000 €	20.26 €	14.69 €
D	+ 7 300 € à 10 500 €	17.62 €	11.83 €
E	+ 3 030 € à 7 300 €	15.66 €	9.97 €
F	0,00 € à 3 030 €	13.16 €	7.97 €

La facturation de la journée à l’accueil de loisirs comprend le repas.

Attention : Les demandes d’inscription hors délai ou les présences sans réservation préalable seront majorées de 5 € par journée. Pour les enfants non domiciliés à Épône et bénéficiant d’une dérogation scolaire, le tarif extra-muros sera appliqué.

Tarifs des sorties Jeunesse

Quotient	Tranche	Sortie +5 € à 10 €	Sortie +10 € à 15 €	Sortie +15 € à 20 €	Sortie + 20 € à 30 €
A+	Extra-muros	9.28 €	15.68 €	21.49 €	30.77 €
A	+ 20 000 €	6.04 €	12.09 €	18.24 €	24.28 €
B	+ 14 000 à 20 000€	5.91 €	10.33 €	15.44 €	20.69 €
C	+ 10 500 à 14 000€	5.35 €	8.82 €	13.12 €	17.54 €
D	+ 7 300 à 10 500€	4.88 €	7.31 €	9.75 €	14.51 €
E	+ 3 030 à 7 300€	4.18 €	6.15 €	8.23 €	12.31 €
F	0 à 3 030 €	3.49 €	5.35 €	7.08 €	10.57 €

Tarifs des repas pris dans le cadre des activités Jeunesse et des Journées Bivouac

Quotient	Tranche	Repas festif (animation)	Repas du midi à la cantine	Journée bivouac
A+	Extra-muros	9.28 €	9.28 €	34.85 €
A	+ 20 000 €	4.64 €	4.64 €	17.43 €
B	+ 14 000 à 20 000 €	3.83 €	3.83 €	14.63 €
C	+ 10 500 à 14 000 €	3.09 €	3.09 €	11.72 €
D	+ 7 300 à 10 500 €	2.66 €	2.66 €	10.33 €
E	+ 3 030 à 7 300 €	2.32 €	2.32 €	8.70 €
F	0 à 3 030 €	1.86 €	1.86 €	7.20 €

retour